

Troisième centenaire du Musée et de la Bibliothèque - Adoption du projet - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

M. LE MAIRE, Rapporteur : 1994 marque le 3^{ème} centenaire de la création du Musée et de la Bibliothèque dont l'origine se trouve dans l'importante collection de l'Abbé BOISOT qui en avait fait don à la Ville de Besançon en 1694.

A cette occasion sera organisée du 15 octobre 1994 au 30 janvier 1995 une grande exposition intitulée «1694 - Naissance d'un patrimoine» qui se tiendra au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et qui sera l'une des plus importantes manifestations culturelles de l'année.

Cette exposition s'attachera à résumer 3 siècles d'existence du Musée et de la Bibliothèque. L'Abbé Jean-Baptiste BOISOT, par testament daté du 27 novembre 1694, avait légué ses collections à l'abbaye bénédictine de St-Vincent de Besançon à la condition qu'elles soient accessibles au public selon des jours et des horaires réguliers et que le contrôle de cette fondation soit assuré conjointement par la Ville et les religieux.

Le Cabinet BOISOT fonctionne jusqu'au début de la Révolution et le fonds de livres s'accroît grâce à un crédit d'acquisitions prévu par le légataire. Durant cette période Besançon voit se développer également de riches bibliothèques privées et des collections d'objets, particulières ou accessibles au public (Hôtel de Ville, églises, Académie).

Avec la Révolution, le Cabinet BOISOT est confisqué et devient Bien National ainsi que les propriétés des ordres religieux, des corporations et des émigrés : le tout est regroupé au couvent des Carmes et dans l'ancien collège des Jésuites devenu Ecole Centrale.

Dès le début du XIX^{ème} Siècle, la Ville entreprend la construction d'un bâtiment pour abriter la bibliothèque qui ouvre en 1818. L'année suivante, celle-ci s'enrichit de la très précieuse collection Pâris qui associe livres, dessins et objets, et inaugure un siècle d'acquisitions remarquables par leur régularité et leur qualité. Cette période de forte activité correspond aussi à une intense production scientifique dont les conservateurs, tels Weiss ou Castan, sont les instigateurs.

Il faudra attendre 1843 pour que le musée trouve enfin un local destiné à présenter au public ses collections qui sont désormais installées au premier étage de la nouvelle halle aux grains, place du marché. Rapidement les fonds s'enrichissent, qu'il s'agisse des séries archéologiques ou d'oeuvres d'art (legs GIGOUX et VILLEMOT), et nécessitent l'occupation progressive de la totalité du lieu.

La première guerre mondiale porte un coup d'arrêt à l'activité des deux établissements qui connaissent un regain de vitalité à partir de 1945 ; ainsi le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie fait l'objet d'une rénovation totale menée par l'architecte Louis Miquel à partir de 1965 tandis que le réseau des bibliothèques se développe sur toute la ville. Aujourd'hui les neuf bibliothèques municipales et les cinq musées de Besançon participent à la vie culturelle de la cité.

L'exposition rendra compte de la complexité de ces différentes phases montrant à la fois des documents symboliques de l'histoire de ces institutions et des bâtiments qui les abritent mais aussi une sélection d'oeuvres qui résume les enrichissements des collections ou l'évocation de personnalités qui ont joué un rôle dans ces structures.

Un important catalogue viendra accompagner cette manifestation. Il développera de façon détaillée l'évolution de ces deux institutions essentielles dans l'activité culturelle de la Ville de Besançon et posera la problématique actuelle des Musées et des Bibliothèques.

L'ensemble de cette opération s'élève à une somme de 283 000 F qui se décompose comme suit :

Exposition

Préparation/conception	10 000 F
Installation/travaux/maintenance	40 000 F
Publicité/communication	33 000 F
Catalogue	200 000 F

Elle sera financée ainsi :

Ville de Besançon	183 000 F
-------------------	-----------

La part Ville soit 183 000 F sera assurée de la manière suivante :

- . 50 000 F inscrits au BP 94 sur le chapitre 940.31/660.94041/code service 41000
- . 133 000 F inscrits au BP 94 sur les budgets respectifs du Musée des Beaux-Arts et de la Bibliothèque Municipale et répartis de la manière suivante :
 - 100 000 F sur le chapitre 945.23/662/52010
 - 33 000 F sur le chapitre 945.22/609-89125/45020

DRAC Franche-Comté	100 000 F
--------------------	-----------

La Commission Culturelle invite le Conseil Municipal à :

- donner un avis favorable à ce projet et au plan de financement, étant précisé que la participation financière de la Ville de Besançon figure au BP 94,

- autoriser M. le Maire à solliciter le concours de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté,

- inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant le montant de la participation de l'Etat dès réception de la décision attributive, en recettes au chapitre 940.31/7371-94041/41000 et en dépenses au chapitre 940.31/660-94041/41000,

- transférer le crédit des services 52010 et 45020 sur le chapitre 41000/940.31/ 660-94041.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.